

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Aniche

COMMUNE DE DECHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DECHY

Le onze Avril deux mille vingt trois à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière envoyée le 05 AVRIL 2023, sous la présidence de Monsieur SZATNY Jean-Michel.

Présents :

Mesdames : MOUY Estelle, TABAKA Corinne, DELCOURT Patricia, ROGER Marie-France, CAUMONT Sylvie, BEAREZ Corinne.

Messieurs : SZATNY Jean-Michel, BROCHARD Gérard, AZEROUAL Lahcen.

Représentés : Mme PASTORET Monique (procuration donnée à Mme MOUY Estelle) Mme LEVRAY Claudine (procuration donnée à M. SZATNY Jean-Michel) M. JOOS Bernard (procuration donnée à Mme Marie-France ROGER).

Absents, excusés : Mme ARABEN Rabiah, Mme WALQUAN Laëtitia, M. GUERTIT Abdelaziz, M. ZACCARDI Aldo.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France ROGER.

Vote du budget primitif du centre communal d'action sociale—exercice 2023

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S présente le budget primitif de l'exercice 2023 à l'Assemblée, qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES : 1 229 952,45 €	DEPENSES : 98 400,59 € Reste à réaliser : //
RECETTES : 1 133 616,00 €	RECETTES : 27.217,31 €
Résultat reporté : 96 336,45 €	Résultat reporté : 71 183,28 €
Section équilibrée : 1 229 952,45 €	Section équilibrée : 98 400,59 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

La Commission Administrative du CCAS, à l'unanimité, APPROUVE le BUDGET PRIMITIF du CCAS proposé pour l'année 2023.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 20/04/2023

Publié sur le site de la ville le 20/04/2023